Ahuntsic-Cartierville
Montréal

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 01-274-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE (01-274)

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement 01-274-24 intitulé :

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE (01-274) RELATIVEMENT À LA PROMENADE FLEURY (dossier 1091333029)

AVIS est par les présentes donné :

QUE le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, suite à l'adoption à sa séance ordinaire du 1er juin 2009, d'un projet de règlement d'urbanisme portant le numéro 01-274-24, tiendra une assemblée publique de consultation le lundi 22 juin 2009 à compter de 19 h, à la salle du conseil d'arrondissement, sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

QUE le règlement projeté vise à amender le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) afin d'intégrer un nouveau secteur soumis à la procédure d'approbation de Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - « Promenade Fleury ».

QUE le projet de règlement 01-274-24 vise les zones 0382, 0432, 0435, 0443 et 0448, le tout tel qu'illustré ci-dessous :

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse d'arrondissement (ou un autre membre du conseil d'arrondissement désigné par elle) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE le projet de règlement 01-274-24 de même que l'illustration par croquis des zones concernées peuvent être consultés au bureau du secrétaire d'arrondissement, situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ à Montréal, ce douzième jour de juin deux mille neuf.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement